

DDSP 38

LA POLICE ET LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLENT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

PREVENTION des

VOLS D'ORDINATEURS



ADRESSEZ VOUS
AU COMMISSARIAT
DE VOTRE SECTEUR

COMMISSARIAT CENTRAL
36 BD MAL. LECLERC
TEL : 04.76.60.40.40
POLICE-DDSP.38@INTERIEUR.GOUV.FR

B.P VILLENEUVE
4, RUE TREMBLES
TEL : 04.76.09.46.97

B.P ECHIROLLES
10, RUE NORMANDIE NIEMEN-
TEL : 04.76.09.06.07

B.P ST MARTIN D'HÈRES
107, AV BENOÎT FRACHON
TEL : 04.76.54.62.36

B.P FONTAINE
81, RUE M.CACHIN
TEL : 04.76.26.23.17

CIAT VIENNE
6, PL. PIERRE SÉMARD
TEL : 04.74.78.06.78

CIAT BOURGOIN-JALLIEU
5, AV, HENRI BARBUSSE
TEL : 04.74.43.97.17

CIAT VOIRON
PLACE PORTELLE
TEL : 04.76.65.93.93

Aidez la police nationale
dans son action au service des
citoyens.

Vous pouvez transmettre
vos renseignements
(témoignages, photos, vidéos)
à l'adresse mail suivante :

police-ddsp.38@interieur.gouv.fr

Confidentialité garantie



POLICE SECOURS

Les vols d'ordinateurs portables se multiplient parce qu'il s'agit de matériels légers transportables et coûteux donc facilement revendables à bas prix sur les marchés parallèles. Au préjudice financier s'ajoute la disparition de données inestimables parfois sensibles et confidentielles.

Différents moyens sont à votre disposition pour faire échec au vol et/ou récupérer le matériel soustrait.

Avant le vol :

Ne tentez pas le diable, ne laissez pas votre ordinateur sans surveillance. Utilisez les moyens d'ancrage, verrouillage, câble, alarme, et marquage proposés dans le commerce. Pour les portables rappelez vous que rien ne remplace la vigilance de son propriétaire attentif et consciencieux.

Après le vol :

Si votre ordinateur vous a malgré tout été soustrait, ne soyez pas fataliste; vous avez encore des chances non négligeables de le retrouver, mais **si, et seulement si**, vous avez pris la précaution d'installer un petit logiciel discret qui saura se faire oublier tant que votre appareil ne changera pas de mains contre votre gré. Ce système permet de protéger tout type d'ordinateur.

Différentes versions de ces logiciels existent (certaines gratuites), mais toutes fonctionnent sur le même principe. A la première connexion l'ordinateur volé est repéré sur le réseau Internet, grâce à la clef générée lors de l'installation initiale. La localisation par l'adresse I.P et l'obtention de diverses informations sont ensuite accessibles au propriétaire sur une adresse particulière prévue à cet effet. Certains logiciels peuvent aussi vous proposer de récupérer à l'insu du receleur vos données sensibles ainsi que des photos de celui-ci prises par la webcam. Tous ces renseignements transmis lors du dépôt de plainte, avec le numéro de série, permettront aux forces de police ou à la gendarmerie de multiplier les chances de retrouver votre bien.